

# En pratique

## Pour les travaux à la charge du locataire :

faites effectuer les travaux par l'entreprise de votre choix et à vos frais.

## Pour les équipements sous contrat avec un prestataire de services :

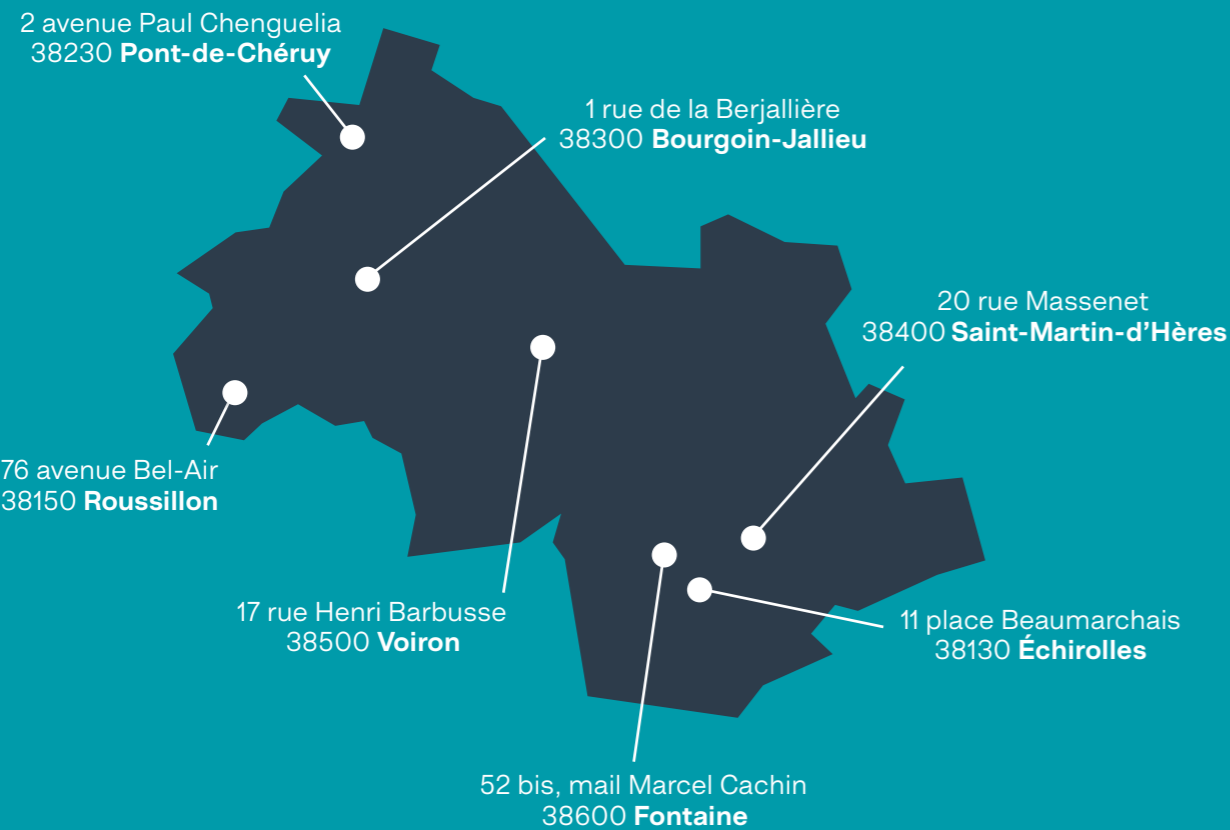
consultez la liste affichée dans le hall de votre résidence ou contactez-nous.  
Si un problème technique urgent se déclare en dehors des heures d'ouverture d'Alpes Isère Habitat, contactez le **0 820 86 39 88\***, numéro d'urgence accessible 7j/7 y compris les jours fériés.

\*(0.12 cts la minute + prix d'un appel local suivant opérateur).

## Pour les équipements à la charge d'Alpes Isère Habitat :

déposez une demande dans votre **espace personnel** accessible depuis le site internet **www.alpeshabitat.fr** ou contactez nous par téléphone au **04 76 20 50 50** du lundi au vendredi (9h-12h30/13h30-17h).

Nos points d'accueil sont également ouverts tous les jours.\*

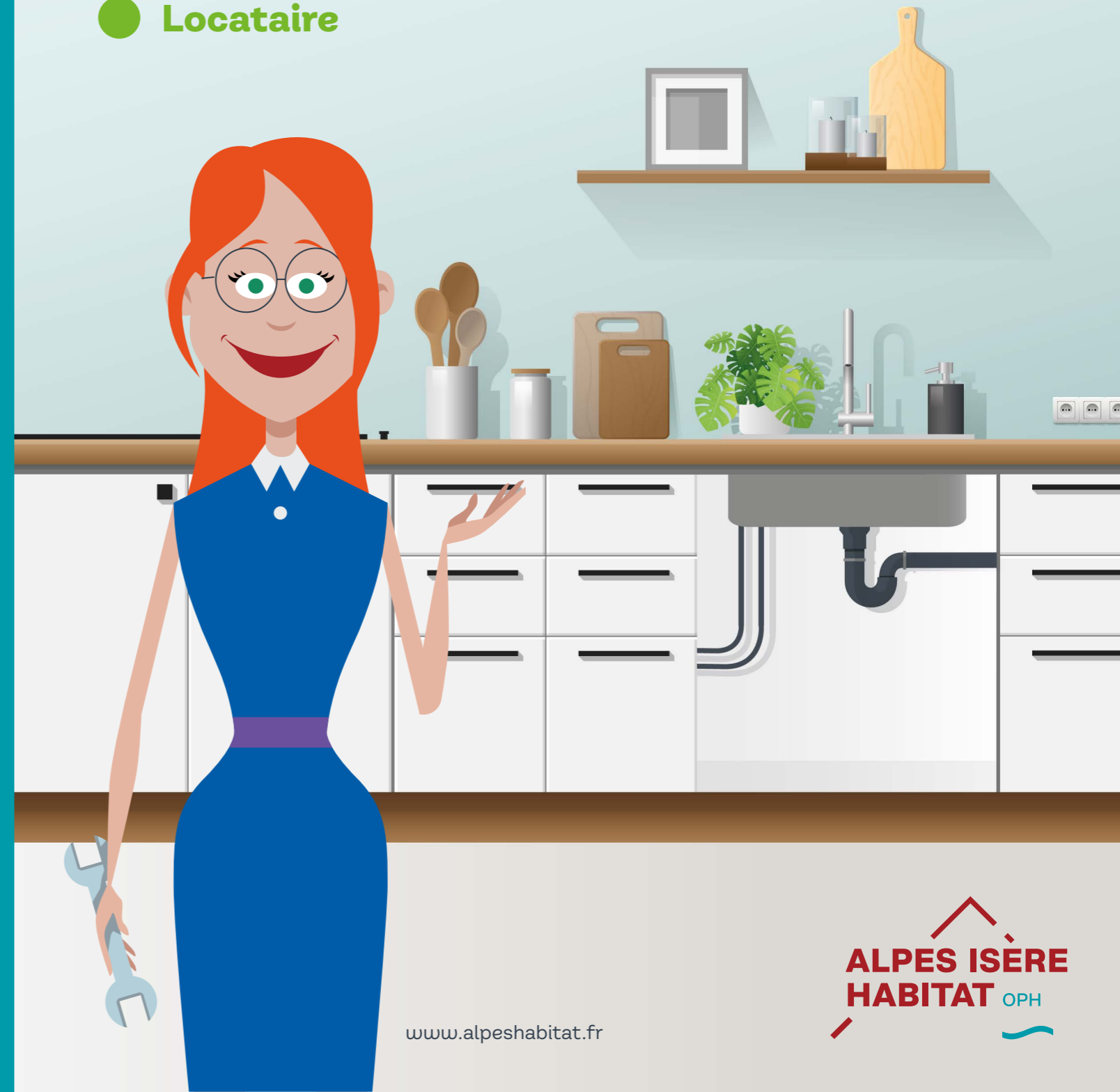


# Qui s'occupe → de quoi ?

▲ **Alpes Isère Habitat**

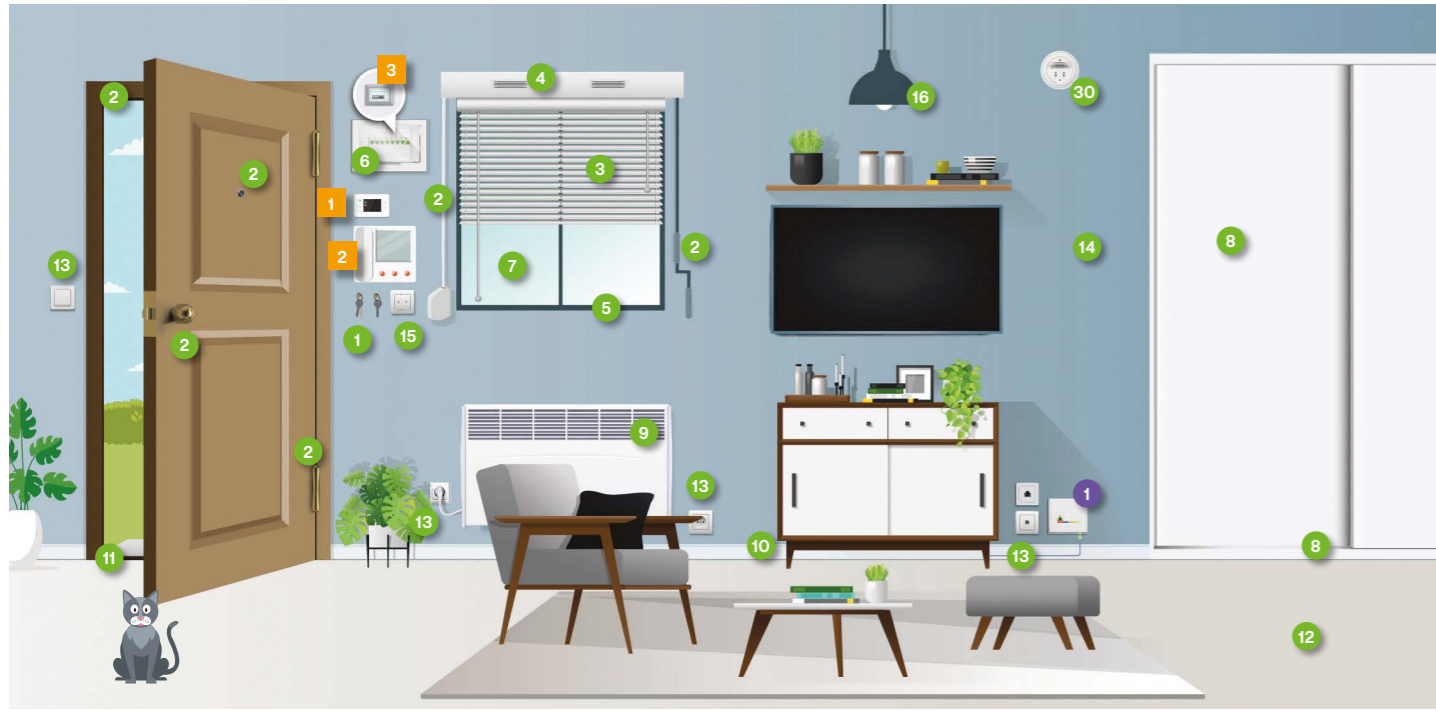
■ **Prestataire de service**

● **Locataire**



⇒ Qui s'occupe de quoi ?

## Dans l'entrée, le salon et la chambre



## Dans la cuisine



Par l'intermédiaire de votre fournisseur personnel

- 1 Fibre (fournisseur d'accès internet)

**Alpes Isère Habitat**  
L'entretien relève d'Alpes Isère Habitat.

**Prestataire de services**  
L'entretien est inclus dans les contrats-types de maintenance.

**Locataire**  
L'entretien est à la charge du locataire pour un logement type.

Entretien assuré par Alpes Isère Habitat

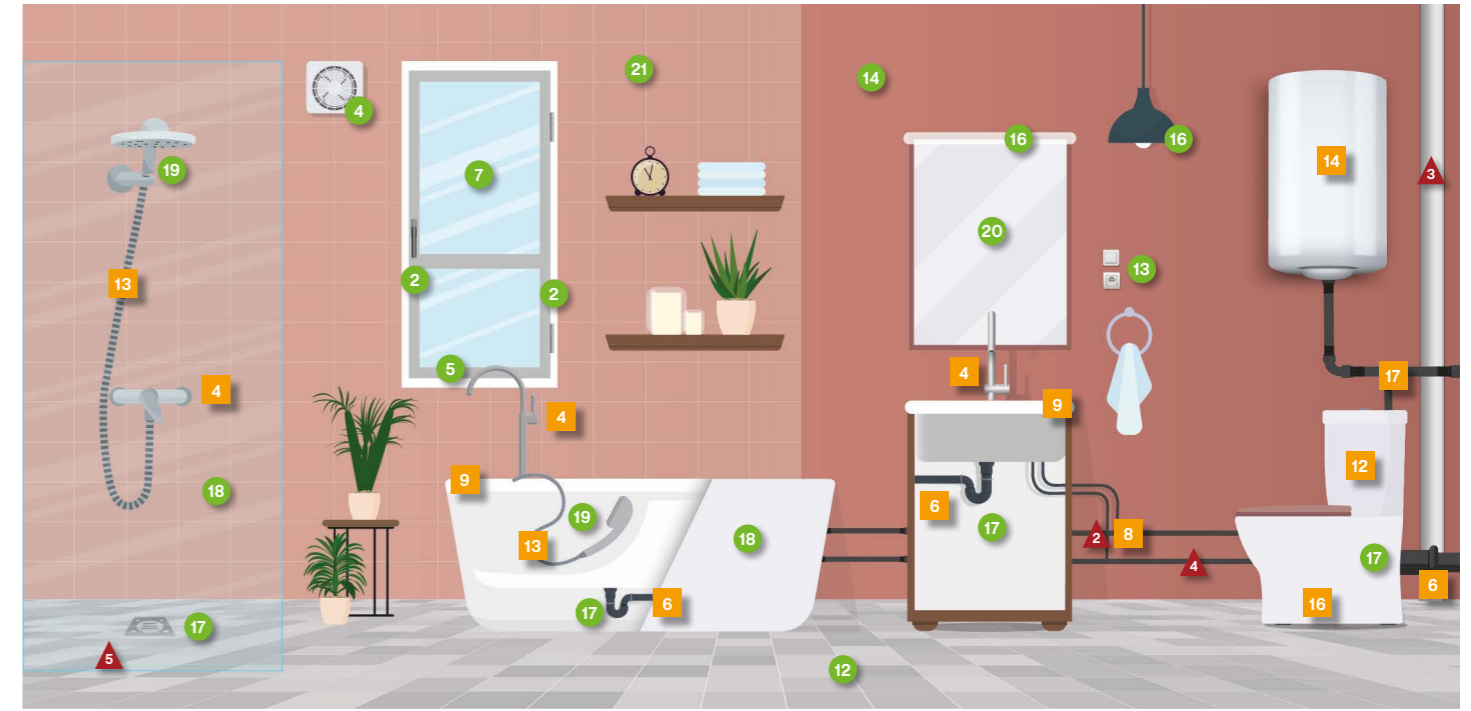
- 1 Robinet, flexible et alimentation de gaz
- 2 Canalisation d'eau chaude (si chauffe-eau ou production d'eau chaude collective)
- 3 Colonnes chutes des eaux (pluviales, vannes, usées)
- 4 Canalisation d'eau froide
- 5 Fuite sur évacuation (douche)
- 6 Réparation des chéneaux
- 7 Toiture : réparation, étanchéité

Entretien assuré par un prestataire de service

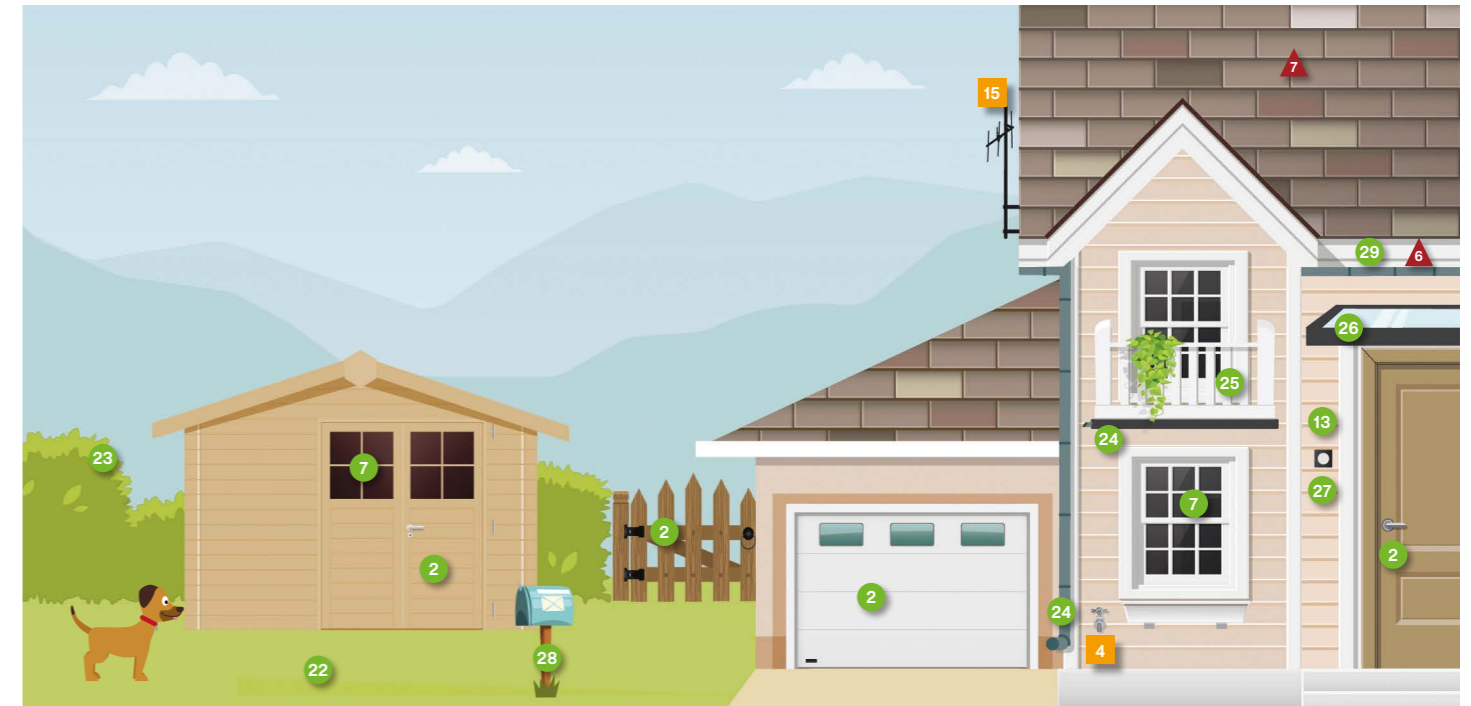
- 1 Thermostat d'ambiance
- 2 Visiophone, interphone
- 3 Contacteur de chauffe-eau Hp/Hc
- 4 Entretien de la robinetterie
- 5 Chaudière
- 6 Fuite sur évacuation
- 7 Robinet machine à laver
- 8 Canalisation d'eau chaude (si chaudière à gaz)
- 9 Joints sanitaires
- 10 Radiateur à eau
- 11 Compteurs et robinets d'arrivée d'eau générale
- 12 Chasse des WC, mécanisme et robinet d'alimentation de chasse
- 13 Flexible de douche
- 14 Ballon d'eau chaude
- 15 Antenne TV
- 16 Fixation cuvette des toilettes
- 17 Évacuation bouchée sur chauffe-eau

⇒ Qui s'occupe de quoi ?

## Dans la salle de bains



## À l'extérieur du logement, la cave et le cellier



Entretien assuré par le locataire

- 1 Clés, badges (Contacter Alpes Isère Habitat pour le remplacement et/ou le paramétrage des badges)
- 2 Quincaillerie, menuiseries, crémones, cylindre, paumelles, enrouleur et canne de store, graissage des charnières, portillon, serrure, poignée (portes et fenêtres)
- 3 Jalousies, persiennes, volets roulants
- 4 Nettoyage, ventilation et aération (interdiction de boucher)
- 5 Joint mastic
- 6 Tableau électrique
- 7 Vitrierie
- 8 Portes de placard, roulettes, guides
- 9 Thermostat du radiateur électrique
- 10 Plinthes
- 11 Barre de seuil
- 12 Maintien en bon état du sol et petites réparations
- 13 Prise électrique, de télévision, de téléphone et interrupteur (sauf circuit électrique - entretien assuré par Alpes Isère Habitat)
- 14 Peintures et papiers peints
- 15 Commande volets roulants électriques
- 16 Remplacement ampoules, néons...
- 17 Débouchage des conduits d'évacuation
- 18 Jupe de baignoire
- 19 Paroi, cabine de douche (pivot, roulettes...)
- 20 Glace, miroir
- 21 Entretien et réparations carrelage et faïence
- 22 Pelouse
- 23 Élagage des haies et arbustes
- 24 Débouchage, descente des eaux pluviales et des eaux du balcon
- 25 Nettoyage du balcon
- 26 Nettoyage auvent
- 27 Sonnette
- 28 Boîte aux lettres
- 29 Nettoyage des chéneaux
- 30 Détecteur autonome de fumée